

26 février 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation des Lettres de créance de M. Baba Ousmane Jobe, ambassadeur de la république de Gambie en France, Paris, Palais de l'Élysée, le jeudi 26 février 1981

`Politique étrangère ` relations franco - gambiennes `

- Monsieur l'ambassadeur,

- Il m'est agréable de vous accueillir et de recevoir les Lettres par lesquelles Son Excellence le président de la République de Gambie, Sir Dawda JAWARA, vous accrédite auprès du Gouvernement français et de moi-même en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

- Je vous remercie des paroles aimables que vous venez d'adresser à la France. Je vous exprime à mon tour l'amitié que le peuple français et moi-même ressentons envers votre pays.

- Malgré les liens multiséculaires qui unissent la France et votre région, les hasards de l'histoire ont voulu que nos deux pays soient presque inconnus l'un à l'autre jusqu'à une époque assez récente. Cependant depuis 1965, date à laquelle des relations diplomatiques furent établies, ils se sont mis à faire connaissance et l'histoire de nos rapports a pris un nouveau -cours. Une coopération culturelle et technique a été mise sur pied. La position géographique de la Gambie facilite la transposition de l'expérience acquise par la France dans ses relations avec les pays voisins et l'acquisition de la langue française constitue pour votre pays un moyen d'expression supplémentaire contribuant à effacer des barrières héritées de l'histoire et à promouvoir le progrès.\

`Politique étrangère ` relations franco - gambiennes `

- Notre commune préoccupation est de donner la priorité au développement fondé sur un nouvel ordre économique mondial plus juste. La France, qui a aidé la Gambie à surmonter des difficultés alimentaires temporaires, croit aux vertus de solutions plus profondes qui pourraient être dégagées dans-le-cadre du Trilogue où les trois ensembles africain, arabe et européen trouveraient leur -compte.\

`Politique étrangère ` relations franco - gambiennes `

- Il va de soi que la paix constitue la condition première de ce développement. La France partage vos inquiétudes quant aux multiples conflits qui déchirent le continent africain. Celui-ci ne doit être ni un enjeu de conflit entre les grandes puissances, ni un objet d'affrontements idéologiques et il appartient à chaque pays de choisir lui-même son régime politique et son modèle de développement. Cette liberté implique en-particulier que la souveraineté des Etats et que l'intangibilité de leurs frontières soient respectées : la France est très attachée à ces principes fondamentaux.

- Notre pays est comme le vôtre préoccupé des événements en-cours au Tchad et il estime qu'il incombe aux Africains eux-mêmes de trouver une issue durable à la crise telle qu'ils en ont défini le -cadre lors des accords de Lagos et des conclusions de la conférence de Lomé.

- Sachez, monsieur l'ambassadeur, que vous trouverez auprès de mon Gouvernement l'accueil et le -concours nécessaires à l'accomplissement de votre mission.

- Je vous demande de transmettre à M. le président de la République de Gambie, que j'espère rencontrer très prochainement, mes souhaits sincères et amicaux et ceux du peuple français pour son bonheur personnel et celui du peuple de Gambie.\